

Communiqué des syndicats CGT et FO de l'AP-HP

Les syndicats USAP-CGT et FO AP-HP soutiennent la grève engagée depuis le 18 mars à l'hôpital Saint Antoine par les personnels avec les syndicats CGT, FO et SUD soutenue par les syndicats de médecins (AMUF, SNMH-FO, SNPHAR, UFMICT-CGT) pour obtenir l'arrêt du plan d'économies imposé par la Direction Générale et le ministère de la Santé, l'embauche de personnels statutaires de toutes catégories permettant la réouverture de tous les lits d'hospitalisation et une organisation du travail favorisant l'accueil et des soins de qualité aux patients.

En effet, depuis 5 ans, 200 postes ont été supprimés au titre du plan d'économie imposé par le ministère et mis en œuvre par la direction de Saint Antoine. Il y a actuellement 122 postes vacants, 36 lits de fermés par manque de personnels (12 en orthopédie, 3 en hématologie, 3 en cancérologie,...) et il est demandé un nouveau plan d'économies à hauteur de 2,8 millions d'euros qui se traduira entre autre par la suppression de plus de 30 postes de personnels et de 40 vacations médicales.

Dans une lettre ouverte à la Direction générale de l'AP-HP, les personnels avec l'intersyndicale expliquent : *« Depuis le 15 mars, la situation des services et particulièrement aux urgences s'est considérablement aggravée dans la prise en charge et l'hospitalisation des patients. Certains malades sont restés jusqu'à 72 heures sur un brancard en attendant un lit. Impossible de transférer sur un autre site car les disponibilités en lits faisaient défaut dans tous les hôpitaux de l'AP-HP et hors AP-HP.*

De même, le lundi 17 mars, 28 patients en attente d'hospitalisation dans le service des urgences ; le mardi 18, 22 patients en attente à 18 heures, ... 12 lits de fermés en médecine interne pour des problèmes de sous-effectifs, sorties prématurées des malades hospitalisés afin de prendre en charge des patients des urgences, annulation quotidienne des hospitalisations programmées, traitement des chimiothérapies repoussé par manque de place, ... ».

Le manque de personnel provoque une surcharge de travail pour les personnels de toutes catégories. Les glissements d'horaires, la grande équipe,... désorganisent le fonctionnement des services et cela a des répercussions dans la prise en charge des patients et la qualité des soins ; tel en oncologie où la régularité du traitement est déterminante sur le pronostic et où le défaut de personnels qualifiés est criant.

Aujourd'hui, les personnels de Saint Antoine sont en grève avec les syndicats CGT, FO et SUD et sont soutenus par les syndicats de médecins AMUF, SNMH-FO, SNPHAR et UFMICT-CGT pour exiger l'embauche de personnels qualifiés en nombre suffisant afin de rouvrir les lits fermés et répondre à l'exigence des missions de service public.

Le 28 mars à 15 heures, une délégation a été reçue par la Direction générale de l'AP-HP accompagnée des syndicats centraux CGT, FO et SUD.

Mme RICOMES, Directrice du Personnel et des Relations Sociales (DPRS) a confirmé que 28 Aides-Soignantes actuellement en CDD (17 sur postes vacants et 11 sur mensualités de remplacement) seront stagiairisés à partir du 1^{er} mars, qu'il y aura une commission de sélection pour la stagiairisation de 22 contractuels (10 Agents Hospitaliers, 10 Agents d'Entretien Qualifié et 2 Agents Administratifs).

Le 1^{er} avril, les personnels de Saint Antoine avec les syndicats CGT, FO et SUD ont demandé à être reçus par le Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration de l'AP-HP et par la Direction Générale de l'AP-HP.

Le 1^{er} avril, les syndicats centraux USAP-CGT et FO AP-HP seront aux côtés des personnels de Saint Antoine pour exiger avec eux l'embauche de personnels qualifiés de toutes catégories, la restitution des postes supprimés par les plans d'économies imposés depuis 5 ans par le ministère de la santé, la Direction générale de l'AP-HP et l'ARH via les contrats d'objectifs et de moyens (établis par le directeur de l'hôpital et le chef de pôle).

Paris, le 31 mars 2008